

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 5 (1908)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

CINQUIÈME ANNÉE

N° 10.

OCTOBRE 1908

OCTOBRE

Lorsque ces lignes parviendront à leur destination le moment sera bientôt là où nos laborieuses petites ouvrières, après avoir tenté un dernier effort pour récolter encore un peu de pollen et de nectar, se grouperont sur les rayons du centre pour y passer l'hiver.

Heureuses alors seront les colonies dont le maître consciencieux et vigilant aura fait le nécessaire pour leur assurer soit la quantité suffisante de bonne nourriture, soit le fort contingent de jeunes abeilles sans lequel un grand nombre de défections risqueraient de compromettre le développement du printemps et le succès de la prochaine récolte.

Il ne restera plus dès lors qu'à prendre les précautions traditionnelles contre le froid, les souris et l'humidité, travail que l'on exécutera par une journée ensoleillée d'octobre, de même que les réunions obligatoires à ce moment entre ruches faibles et orphelines.

En plaine, où les hivers rigoureux sont rares dans notre pays, les ruches légèrement construites, qui doivent faire exception, seront seules l'objet d'un calfeutrage extérieur ou d'un hivernage en cave. Par contre, remplir avec de la laine de bois ou des rognures de papier propres et *non tassées*, le vide compris entre les planches de partition et les parois de la ruche, est une mesure générale bonne à prendre dans les contrées froides.

Petite souris deviendra grosse si Dieu lui prête vie est une vérité qu'il ne faut pas oublier à cette époque où les abeilles sont indifférentes à ce qui se passe autour d'elles. Pour tenir ces rongeurs à distance il suffit d'un trou de vol n'ayant pas plus de 7 millimètres de hauteur.

Quant à l'humidité, si tout le monde est d'accord sur la longueur de 18 à 20 centimètres à donner au trou de vol ainsi que sur l'utilité de soulever la ruche par derrière, il n'en est pas de même au sujet de la toile peinte que les uns veulent supprimer, d'autres laisser en l'état, d'autres enfin replier (si elle est souple) à la partie arrière de la ruche sur une largeur de 10 centimètres ou sur les côtés. Lesquels ont raison ? That is the question. Jusqu'à preuve du contraire le meilleur système paraît être celui de la toile repliée de chaque côté, laissant à découvert l'intervalle qui existe entre la planche de partition et le rayon extrême. Une ardoise placée en biais devant le trou de vol préservera de la bise les colonies orientées au nord et des sorties intempestives celles exposées au sud.

Ces dispositions une fois prises, que la tranquillité la plus absolue soit respectée par l'apiculteur à moins qu'il y ait obstruction des trous de vol par la neige, auquel cas il enlèvera celle-ci avec toute la discrétion possible.

X.

STATISTIQUE

1907

Canton de Vaud.

Le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud publie une très intéressante statistique et dit en ce qui concerne l'apiculture :

Bonne campagne pour les éleveurs d'abeilles. Les ruches en paille continuent à être remplacées par le matériel apicole moderne.

	1906	1907
Ruches en paille	6,641	6,194
Ruches à cadres mobiles	13,267	13,538
Totaux	19,908	19,732

La production totale du miel ayant été de 197,500 kg., cela représente 10 kg. par ruche, l'une dans l'autre, en paille ou à cadres mobiles.

Le rendement pour 1907 est évalué à fr. 393,785 avec la cire.

»	1906	»	93,950	»
Augmentation en faveur de 1907	Fr.	299,835	»	

Voici le détail par district :

DISTRICTS	A B E I L L E S					
	NOMBRE DE RUCHES		MIEL		CIRE	
	en paille	à cad. mob.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			Kilos.	Fr.	Kilos.	Fr.
1. Aigle	138	1158	11995	24349	156	241
2. Aubonne . .	377	970	21430	45003	682	2046
3. Avenches . .	92	193	1325	2915	25	50
4. Cossonay . .	983	1394	23327	45254	800	1624
5. Echallens . .	614	776	7295	14590	112	224
6. Grandson . .	230	818	18736	29977	205	615
7. Lausanne . .	258	555	7219	21657	364	1092
8. La Vallée . .	89	230	740	1776	40	80
9. Lavaux . . .	212	511	4135	8270	—	—
10. Morges . . .	448	1076	14015	28030	300	600
11. Moudon . . .	179	922	10329	18075	84	252
12. Nyon	137	888	21975	39555	496	1240
13. Orbe	913	633	18990	34182	530	795
14. Oron	55	673	5582	11164	143	286
15. Payerne . . .	243	735	7310	10965	95	95
16. Pays-d'Enhaut	275	243	4100	9020	240	672
17. Rolle	36	397	4250	8967	—	—
18. Vevey	225	448	5010	10420	65	209
19. Yverdon . . .	690	918	9767	19534	205	615
Totaux . .	6194	13538	197530	383703	4542	10736
En 1906. .	6641	13267	40210	87710	1442	3332

Voici les appréciations de Messieurs les Préfets sur l'activité apicole dans nos différents districts :

District d'Aigle. — Bonne année pour les propriétaires de ruches. Miel abondant et d'un prix abordable.

District d'Aubonne. — Les apiculteurs sont satisfaits de la récolte. 1347 ruches ont produit 21,430 kg. de miel à 2 fr. 10 le kg., représentant une valeur de 45,003 fr.

District d'Avenches. — Une certaine diminution des ruches est à remarquer cette année. La quantité de miel prélevée est moyenne. Les prix sont sensiblement les mêmes, soit 2 fr. le kg.

District de Cossonay. — L'année 1907 a été exceptionnellement favorable aux apiculteurs, la récolte de miel a été abondante ; elle est évaluée pour le district à 23,327 kg. avec 983 ruches en paille et 1394 cadres mobiles.

District d'Echallens. — La récolte du miel a été généralement bonne.

District de Grandson. — Les apiculteurs ont fait une bonne campagne. Depuis plusieurs années le résultat n'avait été si favorable. L'année 1906 accusait un rendement de 688 kg. de miel pour 952 ruches, dont 668 à cadre mobile. En 1907, la production atteint 18,268 kg. avec 906 ruches, dont 697 à cadre mobile. Ce dernier système tend de plus en plus à remplacer les ruches de paille. Le prix moyen du miel est de 1 fr. 60 le kg. contre 2 fr. en 1906.

Cercle de Sainte-Croix. — Ensuite d'un été beau et chaud, la récolte du miel a été bonne. L'apiculture est en légère augmentation dans la commune de Sainte-Croix.

District de Lausanne. — Le rendement du miel en 1907 est réjouissant, on peut l'estimer en moyenne à 20 kg. par ruche à cadres, et 5 kg. par ruche en paille. Certains apiculteurs ont fait plus, d'autres moins.

Prix moyen uniforme : miel coulé 180 fr. les 100 kg. ; miel en rayon 250 fr. les 100 kg. ; cire 3 fr. 50 le kg. La qualité du miel et de la cire est excellente. On signale que quantité d'apiculteurs laissent perdre la cire ; ceux qui la récoltent ont trouvé environ 300 gr. par ruche à cadres.

District de Lavaux. — L'apiculture était en progrès grâce à M. Noverraz, menuisier aux Cases (Forel). Ce spécialiste avait introduit un peu partout de nombreuses ruches auxquelles il donnait tous ses soins ; et des soins très entendus. Il est mort cet hiver. C'est une perte pour le développement de l'apiculture à Lavaux.

District de Morges. — Année exceptionnellement bonne pour l'apiculture, sauf au bord du lac. Récolte de miel très abondante, surtout vers le pied du Jura où la floraison, plus tardive, a eu lieu dans d'excellentes conditions. Un seul apiculteur, propriétaire de 115 à 120 ruches, a recueilli plus de 3000 kg. de miel, soit coulé, soit en rayons. Cette belle production, encourageante, compensera largement le gros déchet de 1906. Un cas très exceptionnel est l'émigration, au printemps, d'une quinzaine de colonies d'abeilles anciennes, lesquelles ont complètement abandonné leurs ruches situées au bord du lac. Elles ont été recueillies, en grande partie, à Vullierens et environs. Le manque de fleurs à butiner expliquerait le cas.

District de Moudon. — La récolte de miel a été abondante.

District de Nyon. — La brillante floraison du printemps a procuré à gentille abeille une nourriture abondante. Aussi les ruchers ont

donné une récolte très forte ; les prix s'en sont ressentis ; il y a baisse sur l'année 1906.

District d'Orbe. — L'année 1907 a été favorable aux abeilles ; la récolte du miel a été assez abondante.

District d'Oron. — L'apiculture a donné, dit-on, d'assez bons résultats où les ruchers sont bien établis et surtout bien dirigés et observés, et c'est ce qui existe dans un certain nombre de communes. Ailleurs les résultats sont d'une importance bien relative.

District de Payerne. — L'apiculture a eu une bonne année ; le miel a été abondant et d'une pureté rare ; les prix ont naturellement fléchi devant cette production en quelque sorte exceptionnelle ; cette culture n'en laisse pas moins de jolis bénéfices à celui qui s'y voue avec constance et cette surveillance de tous les instants qui constituent une de ses conditions essentielles de sa réussite.

District du Pays d'Enhaut. — Encore une industrie en panne... Il en est ainsi de l'arboriculture, les initiateurs du mouvement ne sont plus et le zèle se ralentit. L'année a été bonne cependant, et l'on cite des ruchers qui ont produit de beaux revenus.

District de Rolle. — Un de nos journaux locaux disait, à propos de la récolte de miel cette année : « Les apiculteurs sont dans la joie ; malgré l'hiver néfaste qui l'a précédé, 1907 a été une année exceptionnelle. Certaines ruches ont produit 70 kg. de miel ; d'autres ont essaimé plusieurs fois, fournissant des colonies pour remplacer les disparues. Au dire général, 1906 et 1907 forment les deux extrêmes, la première comme disette, la seconde comme surproduction. »

En outre, le miel de cette année est d'une qualité remarquable.

District de Vevey. — L'apiculture ne présente pas de changements appréciables, le nombre des ruches est sensiblement le même qu'en 1906 ; on signale cependant une augmentation dans les rendements de miel.

District d'Yverdon. — La récolte du miel a été très abondante et d'un écoulement facile, les réserves étant totalement absorbées. Malheureusement, nombre de ruches ont péri pendant l'hiver 1906-1907, non à cause du froid, mais plutôt manque de soins que l'on a négligés et qui s'imposaient par suite de la récolte absolument nulle de 1906. La seconde récolte, sans être de qualité aussi recherchée que celle d'été, a donné des résultats tout à fait exceptionnels, tant au point de vue de la quantité que de la qualité. Le miel coulé se vend au détail de 1 fr. 60 à 2 fr. le kg. et beau miel en rayon 2 fr. 50.

C. BRETAGNE.

UNE INAUGURATION

Connaissez-vous Aclens ? Non ! Eh bien, vous avez tort. C'est un charmant village sur le flanc droit de la vallée de la Venoge ; il borde le plateau.

Il existe certainement des points de vue plus classiques qui m'ont moins enthousiasmé. Il faudrait une plume plus cultivée que la mienne pour dépeindre le large horizon lumineux : le lac, les montagnes violettes qui le bordent, Lausanne et ses blanches maisons dégringolant la pente, la longue ligne flexible du Jorat et le riche plateau. Quel beau pays ! J'excuse ceux qui disent : « Il n'y en a point comme le nôtre. »

Donc c'est à Aclens que demeure notre président, M. Chapuisat. Inutile de vous dire que c'est un apiculteur de mérite, aimant son métier et y réussissant. Il nous a conviés à venir voir son rucher construit récemment. Ça, un rucher, mes amis ; un palais, vraiment, et les abeilles vont être obligées de faire toilette aussi pour être dignes de leur demeure.

C'était le 6 septembre, notre Section, à peu près au complet, avait répondu à l'appel de son président ; une centaine de personnes étaient présentes. Réception non seulement cordiale (qui connaît M. Chapuisat sait qu'il n'en saurait être autrement) mais généreuse : un bon petit blanc, absolument réjouissant, des pâtisseries délicieuses, surtout certains bricelets bien vaudois. A ces biens de Dieu, nous avons fait, nous, une réception... désastreuse ; nous devons avoir séché plus d'une douve et croqué bien des pâtisseries ! Puis pour clore dignement, un hydromel délicieux en sa robe claire comme celle du plus joli La Côte. Tout cela servi au Casino par d'accortes et souriantes Vaudoises.

Vous croirez sans doute que nous sommes venus à Aclens seulement en disciples de Rabelais ; non, pas du tout, mais il me pressait d'exprimer ma reconnaissance gastronomique et pour une fois de laisser le pas à un sujet tout matériel.

Il y a eu aussi une partie professionnelle : après le discours de bienvenue de notre président et amphitryon, nous avons eu le plaisir d'entendre une conférence de M. le chimiste cantonal Seiler. M. Seiler augure bien de la nouvelle loi sur les denrées alimentaires ; il croit que sa mise en vigueur sonnera le glas des fraudeurs de toute farine qui gâtent notre métier.

Où je ne suis pas de l'avis de l'aimable conférencier, c'est quand il dit que l'analyse à la frontière arrêtera net toutes les fraudes ; je

crois plutôt que la fraude se fait chez nous. Du reste, peu importe le lieu, pourvu qu'elle soit dévoilée, et la nouvelle loi, si elle est consciencieusement appliquée, mettra certainement fin au commerce déloyal. On ne verra plus des annonces comme celle-ci, cueillie dans un journal allemand : « Tafelhonig ⁽¹⁾ à 1 fr. le kg. ». Merci au conférencier pour son beau travail, merci aussi pour nous avoir rassurés quant au résultat des analyses de miel ; les premières faites étaient souvent matière à contestations ; il n'en sera plus ainsi à l'avenir ; les méthodes se sont perfectionnées et les chimistes ont pris sérieusement contact avec les producteurs. Les demandes d'analyse devraient se généraliser ; nous vendons une denrée souvent sophistiquée par des gens sans scrupule et celui qui peut mettre sur ses étiquettes : miel analysé, y aura certainement son profit. Cela est surtout nécessaire pour rassurer la clientèle allemande qui trouve nos miels trop clairs.

La séance s'est terminée par quelques mots bien sentis de M. Bretagne remerciant M. Chapuisat et l'honorable conférencier ; l'assemblée a chaleureusement appuyé ces remerciements de ses bravos. Puis chacun s'en fut admirer encore une fois le palais des abeilles et féliciter son heureux propriétaire et constructeur, car, notez-le, M. Chapuisat est un cumulard de la bonne espèce.

Aloys MERCIER, Directeur.

Penthaz, le 15 septembre 1908.

RAPPORT SUR LES VISITES DE RUCHERS EN 1908

Société Fribourgeoise d'Apiculture.

Au Comité de la Société romande d'apiculture,

Monsieur le Président et Messieurs,

L'année 1908 termine la première série des visites de ruchers, commencée en 1898 ; la partie française du canton de Fribourg, qui n'avait pas encore reçu la visite du jury, devait être explorée.

Le comité de la Société romande d'apiculture avait composé la commission chargée de faire ce travail de MM. Lucien Fontannaz, apiculteur à Escherin, La Croix sur Lutry ; Joseph Colliard, curé à Dompierre, président de la Société fribourgeoise d'apiculture, et Charles Vielle-Schilt, de la Chaux-de-Fonds, ce dernier comme rapporteur.

(1) Miel de table.

La durée des visites a été de treize jours consécutifs, du 17 au 29 août, pendant lesquels le canton a été parcouru de Sugiez, à Murist, à Châtel-Saint-Denis et Montbovon, pour remonter par Bulle et Fribourg jusqu'à Courgevaulx.

Les sociétaires sont très éloignés les uns des autres ; ils ont été avertis de notre passage par les journaux et nous avons eu recours, outre les chemins de fer, aux voitures pour pouvoir effectuer en une journée un grand trajet, ce qui nous a économisé bien du temps.

Nous devons témoigner à tous les apiculteurs visités notre vive reconnaissance pour l'amabilité avec laquelle ils nous ont reçus et plus particulièrement à MM. Honoré Dessibourg, à Saint-Aubin ; Margueron, député, à Cottens ; Jules Uldry, à Villariaz ; Alphonse Jaccoud, à Promasens, et Pierre Gillard, à Fribourg, qui nous ont conduits en voiture pendant une journée.

L'apiculture est très en vogue dans le canton de Fribourg ; il y a une quantité de ruchers que nous avons aperçus près des fermes, malheureusement peu de ces propriétaires d'abeilles sont membres des diverses sociétés, nous avons cependant visité quatre-vingt-dix ruchers.

Le système de ruches généralement adopté est la Burky avec la variante Burky-Jecker, qui présente l'avantage d'avoir un cadre plus grand pour le nid à couvain dans la partie inférieure ; nous avons trouvé par-ci par-là quelques transformations pour l'utilisation d'un plus grand cadre, carré de 33/33 dans œuvre, représentant soit le cadre Voirnot, soit celui adopté par la section de la Basse-Broye, préconisé par M. Matter-Perrin, de Payerne.

Le système Burky exige le pavillon ou la ruche-jumelle que nous avons trouvés presque partout sous la même forme ; aussi le rapport détaillé sur chaque rucher sera simplifié, il n'offrirait qu'une suite de répétitions.

Les grandes ruches Dadant ou Layens sont peu répandues. Nous engageons les apiculteurs qui veulent modifier leur matériel à adopter une de ces ruches qui facilitent le travail lorsque l'on doit vérifier l'état d'une colonie ; avec le système Burky, il faut sortir tous les cadres pour juger les provisions et la force de la population. Les petits pavillons sont souvent placés trop près du sol, il faut s'acroupir pour pouvoir sortir quelques rayons.

La preuve de ce que nous avançons est que dans les grands ruchers la rangée du milieu est toujours celle qui est la plus occupée.

Bien des apiculteurs ont fait eux-mêmes pavillons, ruches et outils ; ils sont assez bien faits, toutefois nous nous permettons de faire les petites observations suivantes concernant les Burky :

La fenêtre de fermeture repose directement sur le fond de

la ruche sans ouverture. Nous avons déjà signalé ce défaut dans le rapport qui a paru dans le numéro de décembre 1907 du *Bulletin d'apiculture* et nous nous permettons de le mentionner à nouveau. La fenêtre devrait être supportée comme les cadres, soit dans la rainure ou sur les listes ; de plus, elle doit avoir dans le bas une ouverture pour faire rentrer les abeilles après une opération et servir pour nourrir la colonie. Les planchettes qui recouvrent les cadres sont munies de deux petites listes pour laisser le passage aux abeilles ; or ces petites listes devraient être plus courtes que la largeur de la planchette pour éviter, lorsque cette dernière se rétrécit par la chaleur, de laisser un espace que les abeilles propolisent fortement.

Examinons maintenant la tenue intérieure des ruches.

Les apiculteurs consacrant le temps nécessaire aux abeilles nous présentent des exploitations bien propres avec les colonies bien groupées sur les rayons et du couvain sur les premiers cadres. Naturellement, il faut en sortir un certain nombre pour le découvrir, ce qui prend plus de temps qu'avec les autres systèmes, car il suffit de les écarter un peu pour sortir le rayon que l'on désire examiner.

Mais il n'en est pas toujours ainsi. Nous avons trouvé trop de ruches mal fermées, dont les abeilles sont répandues dans le vide au-dessus des rayons ; elles sont destinées à périr si elles ne retrouvent pas l'issue par où elles sont sorties. A d'autres places, on nous a fait observer que c'est pour éviter la grande chaleur à l'intérieur que les apiculteurs laissent une partie dépourvue de planchettes. Je crois que c'est une erreur. Les abeilles, lorsqu'on leur rend les cadres passés à l'extracteur, sont excitées par cette nourriture imprévue qui ne dure que momentanément ; au bout de deux ou trois jours, il faut fermer complètement le dessus des cadres en y plaçant les planchettes nettoyées de cette propolis et de cette cire que les abeilles construisent dessous ; on peut parfaitement éviter la chose en plaçant pendant l'été les planchettes directement sur les cadres de la hausse et en automne, à la mise en hivernage, on les retourne, ce qui permet aux abeilles de passer d'un cadre à l'autre.

Si l'intérieur du rucher a été généralement trouvé propre, c'est aussi en vue de notre visite, mais un conseil que nous devons donner c'est de soigner davantage les cadres bâtis non utilisés ; nous en avons trop trouvés de dévorés par les vers de la fausse-teigne ; il en est de même pour les débris de cire qui sont abandonnés ici et là. Aux apiculteurs qui font leurs ruches et leurs outils nous conseillons de construire un purificateur solaire qui leur procurera une belle cire jaune très appréciée par les fabricants de cire gaufrée ou les négociants.

Toute case ou ruche non-occupée doit être bien nettoyée et surtout fermée avant d'y déposer du matériel ou des petits outils.

A part quelques colonies d'abeilles italiennes pures nous avons trouvé des croisées avec cette race, peu avec la carniolienne, mais surtout la race du pays qui, si elle est bien sélectionnée vaut mieux que les importées.

Nous avons constaté la loque dans quatre ruchers et nous pouvons définir les cas séparément : l'un provient d'une ruche bourdonneuse, le suivant d'une vieille mère et les deux autres datent d'un certain temps ; l'un surtout provient de matériel non désinfecté suffisamment puisque cette maladie avait sévi les années précédentes.

Il y a eu très peu d'essaims naturels (65), par contre beaucoup d'apiculteurs ont fait des essaims artificiels ; tous ont réussi mais quelques souches sont devenues orphelines.

Nous mentionnons les belles exploitations de M. Victor Chatton, aux Trois Sapins, près Romont, composée de Dadant, et de M. Placide Gobet, à la Combetta, à Massonnens, dont le principal pavillon Burky est muni de lumière électrique.

Nous n'avons pas trouvé de nouveauté à signaler ; les extracteurs, la plupart avec cuve en bois, sont faits d'après la grandeur des cadres ; l'enfumoir fait encore défaut dans bien des exploitations, il est remplacé par la pipe qui n'est pas suffisante.

La récolte de miel a été bonne, plusieurs apiculteurs nous ont signalé un goût particulier dont nous n'avons pas pu définir la provenance.

La statistique est la suivante .

Ruche Dadant type	33
» Dadant-Blatt	163
» Layens	40
» Burky et Burky-Jecker	743
» en paille ou fixes	19
Total,	<u>998</u>
Essaims naturels	65
Essaims artificiels	86

RÉCOMPENSES

Diplômes d'honneur.

1. MM. Placide Gobet, à La Combetta, Massonnens.
2. Victor Chatton, aux Trois-Sapins, près Romont.

Diplômes de 1^{re} classe.

1. MM. Maurice Sapin, à Autigny.
2. Octave Niklass, à Vuisternens-en-Ogoz.

3. MM. Joseph Droux, aux Chavannes-sous-Romont.
4. François-Joseph Golliard, à Mézières.
5. Alphonse Jaccoud, à Promasens.
6. Suchet, juge, à Semsales.

Diplômes de 2^{me} classe.

1. Colonie de Belle-Chasse, près Sugiez.
2. MM. Honoré Dessibourg, à St-Aubin.
3. Eugène Catillaz, à Chapelle.
4. Auguste Terrapon, à Chatonnaye.
5. Alfred Franck, à Massonnens.
6. Charles Marilley, curé, à Grangettes.
7. Cyprien Mossu, à Grangettes.
8. Jules Uldry, à Villariaz.
9. Nicolas Peissand, curé, à La Joux.
10. Plancherel, chef de gare, à Sales.
11. Terrapon, instituteur, à Prez-sous-Siviriez.
12. Dunand, curé, à Ursy.
13. Alfred Bochud, forestier, à Bossonens.
14. Léon Cardinaux, à Châtel-St-Denis.
15. Isidore Vial, Fruence, Châtel-St-Denis.
16. Alexandre Vial, au Champ-de-l'Eglise, Le Crêt.
17. Otto Leder, à Vaulruz.
18. Charles Morel, mécanicien, à Bulle.
19. Magnin, curé-doyen, à Echarlens.
20. François Brodard, à La Roche.
21. Philippe Wicht, député, à Marly.
22. Buman, avocat, à Fribourg.
23. Gustave Wicht, à Payerne.

Diplômes de 3^{me} classe.

1. MM. Julien Corminbœuf, à Domdidier.
2. Orphelinat de Montet, à Montet.
3. MM. Célien Burgisser, à Murist.
4. Henri Vorlet, instituteur, à Montagny-la-Ville.
5. Casimir Ribotel, à Léchelles.
6. Félicien Chevalley, à Fours-sur-Cousset.
7. Adrien Vuarnoz, chef de gare, à Cottens.
8. Vincent Clerc, à Farvagny-le-Grand.
9. Mlle Louise Marchon, à Vuisternens-en-Ogoz.
10. MM. Joseph Berset, à Villargiroud.
11. Placide Rey, à Massonnens.
12. Joseph Vaucher, à Villariaz.
13. Remi Vaucher, à Villariaz.
14. Alexis Chassot, à Vuisternens-sous-Romont.
15. Antonin Oberson, au Pollet-Vuisternens.
16. Joseph Oberson, à Vuisternens.
17. Joseph Castella, à Lieffrens.

18. MM. Auguste Sudan, à Vauderens.
19. Maxime Gabriel, à Granges.
20. Casimir Berset, appointé gendarme, à Attalens.
21. Hilaire Bochud, à Bossonens.
22. Basile Cottet, à Fatroz, commune d'Attalens.
23. Joseph Genoud, à Mont, Remaufens.
24. Lucien Molleyres, curé, à Semsales.
25. Emile Grandjean, à Morlan.
26. Jean Baud, chapelain, à Cournillens.
27. Adrien Despond, à Corminbœuf.
28. Célestin Bérard, à Givisiez.
29. Auguste Gougler, à Dompierre.
30. Adolphe Kocher, à Courgevaux.
31. Paul Savary, Attalens.

CHRONIQUE GENEVOISE

La nature est si « bizarre ». Telle est une locution pittoresque que l'on chercherait en vain dans le dictionnaire de l'Académie française et que l'année 1908 nous a remise en mémoire pour l'avoir entendue, lors de notre enfance, sortir à mainte reprise de la bouche d'une de ces vieilles domestiques faisant partie de la famille dont le type n'existe malheureusement plus qu'à l'état de souvenir.

Après avoir passé pendant les mois de mars et d'avril par des alternatives de beau et de mauvais temps, le moment de la récolte se présentait avec des apparences plutôt réjouissantes lorsque le 23 mai, jour néfaste, le froid qui, à la grande satisfaction de chacun, paraissait nous avoir définitivement faussé compagnie, fit une courte mais cruelle apparition, causant grâce à la neige qui l'accompagnait des désastres considérables dont nos petites pensionnaires subirent le contre-coup.

Aussi, sauf quelques exceptions que l'on ne sait à quoi attribuer, le résultat général est-il au-dessous de la moyenne. Toutefois, comparé à celui de 1906, on peut encore l'admettre comme n'étant pas trop mauvais. Du reste ne désirons pas que les années ressemblent toutes à 1907, 1^o cela ne servirait à rien et 2^o si ce vœu se réalisait, le nombre des apiculteurs augmentant sans cesse le miel perdrait beaucoup de sa valeur.

Apprenons plutôt à tirer le meilleur parti possible de nos colonies dans les mauvaises années. Là est la véritable supériorité de l'apiculteur de talent.

Cette réflexion nous amène tout naturellement sur le chapitre de la reine ou mieux de la mère, car qui dit reine sous-entend une idée de commandement absolument fausse, tandis que le mot mère spécifie exactement son rôle qui est de donner naissance à toute la population.

Tout apiculteur sait que le principal élément de réussite est de n'avoir dans son rucher que des mères prolifiques produisant des ouvrières douces, travailleuses et aptes à trouver de la récolte quand d'autres n'en trouvent pas. Il arrive souvent en effet de voir dans un même apier des colonies dont les unes sont populeuses et les autres faibles, les unes diaboliques et les autres de petits anges, les unes rapportent beaucoup de nectar et les autres moins.

La sélection étant le seul moyen de fixer les qualités recherchées tout en supprimant les défauts, il faut pour cela choisir soigneusement les colonies auxquelles sera confié l'élevage artificiel des mères dont on a besoin.

Un de ces genres d'élevage pratiqué depuis nombre d'années par M. Uhlemann a donné lieu à une très intéressante démonstration à laquelle cet apiculteur distingué avait aimablement convié ses collègues de la Section genevoise.

Répondant à cet appel, le dimanche 14 juin après midi, une cinquantaine d'apiculteurs étaient réunis à La Plaine, sous un vaste hangar à l'abri duquel ils purent défier un violent orage, furieux de ne pouvoir parvenir à distraire cette assemblée tout yeux et tout oreilles aux manipulations et à l'exposé de M. Uhlemann.

L'introduction d'un peu de gelée royale puis de jeunes larves d'ouvrière dans les cellules de cire fabriquées devant elle, a particulièrement captivé l'assemblée. Faisant suite à cette opération et peu de temps avant leur éclosion, les cellules maternelles sont enlevées et placées séparément dans des cages ou nourriceries où les abeilles les alimentent. Enfin elles sont introduites dans de petites ruchettes habitées d'où on les retire pour les utiliser une fois fécondées.

Présentées avec pièces à l'appui, ces opérations, dans le détail desquelles il n'est pas possible d'entrer ici, ont l'air d'être très simples, mais il ne faut pas s'y tromper, elles exigent un calme, une patience et une adresse qu'il n'est pas donné à chacun de posséder.

Sur ces entrefaites, le temps s'étant remis au beau, l'assemblée put se rendre au jardin où elle admira un beau rucher d'au moins une quarantaine de colonies en pleine activité. A cet aspect personne ne se serait douté que quelques années auparavant il était infecté par la loque. Mais cela n'était pas pour effrayer leur propriétaire qui, grâce au traitement par le naphthol B que préconise M.

Bertrand dans sa brochure sur la loque, est devenu tout à fait maître de cette maladie, quoique se trouvant dans un milieu où elle existe encore actuellement. Il est vrai de dire qu'il n'a pas arrêté de traiter préventivement. Puisse cet exemple servir de leçon le cas échéant.

Une charmante collation en plein air à laquelle présidait le plus gracieusement du monde mademoiselle Uhlemann clôtura cette après-midi dont les participants ont remporté le meilleur souvenir sous tous les rapports. Que M. Uhlemann et sa famille en reçoivent ici mes plus chaleureux remerciements, A. P.

Genève, le 22 septembre 1908.

L'APICULTURE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Travail présenté à l'assemblée générale de la Société romande à Fribourg, le 10 mai 1908.

Je dois déclarer, avant d'entrer en matière, qu'il est infiniment regrettable que ce travail ne soit pas présenté devant cette importante assemblée par un personnage à même de s'en acquitter plus avantageusement. M'étant engagé depuis peu de temps dans la pratique et les questions apicoles, n'ayant pas eu l'occasion, par conséquent, de jouir de la connaissance des personnes qui ont fait fleurir cette intéressante industrie dans notre pays, les renseignements reçus en vue de mon rapport n'étant ni bien nombreux ni bien considérables, ce travail en restera donc forcément incomplet.

D'abord, il me serait difficile de parler de l'apiculture dans le pays de Fribourg, sans faire connaître, en quelques mots, un apiculteur incontestablement illustre pour son temps, l'abbé François-Xavier Duchet, chapelain de Remaufens, qui a édité à Vevey et à Fribourg, en 1771, un traité remarquable, intitulé « Culture des abeilles, ou méthode expérimentale et raisonnée ». M. Duchet peut, à juste titre, mériter le nom de père de l'apiculture fribourgeoise.

Les chroniques de ce temps sont très sobres de détails sur la naissance, la vie et la mort de Duchet. Nous savons, par la copie de son testament, qu'il était originaire de Morteau, en Franche-Comté. Il fut étudiant au collège St-Michel, à Fribourg, de 1726 à 1731. Les actes paroissiaux d'Attalens nous apprennent qu'il mourut à Remaufens le 27 février 1782 et qu'il fut enterré le 1^{er} mars dans la chapelle de St-Nicolas, dépendante de l'église paroissiale d'Attalens.

En apiculture, l'abbé Duchet était un observateur patient, consciencieux et perspicace. Quiconque a lu son livre a pu juger combien cet apiculteur distingué était, par ses connaissances théoriques et pratiques, au-dessus des idées adoptées en cette matière par les plus savants de cette époque.

Duchet, il est vrai, a commis des erreurs, du moins théoriques, en apiculture ; mais il ne les aurait pas commises, s'il eut pu, comme nous le faisons depuis un demi-siècle, lire à livre ouvert dans les ruches à cadres mobiles. Ainsi, pour lui, la reine a une autorité et une direction dans la ruche ; elle a un langage à elle (après tout, c'est bien probable) ; elle donne l'alarme en cas d'attaque ; elle ordonne et visite l'ouvrage ; c'est peut-être elle qui fait le berceau des reines, en se mettant dedans pour en donner les proportions. Il admet qu'une reine surnuméraire puisse passer l'hiver dans la ruche, destinée à présider l'essaïm du printemps futur. Les jeunes reines seraient déjà formées l'automne ou l'été. Chacune d'elles aurait sa compagnie, qui dépendrait d'elle et dont elle serait la mère : elle commanderait à celles-là, et au moment de l'essaimage, ce seraient ses enfants à elles qui la suivraient, ce qui expliquerait pourquoi toutes les abeilles ne quittent pas la ruche au sortir de l'essaïm.

Mais ces erreurs se font facilement pardonner, si nous considérons les excellents conseils et les intéressantes observations que nous donne le remarquable traité de M. Duchet.

Je choisis entre mille quelques points saillants. A la première page, il nous fait remarquer que l'apiculture aurait beaucoup à gagner dans ce pays, où elle était très négligée, paraît-il, en changeant de système et de méthode. « Les avantages qui en découleraient, dit-il, seraient d'autant plus précieux, qu'ils ne nuiraient aucunement aux autres branches, et qu'il ne faudrait que quelques petits soins pour la rendre florissante. La culture des abeilles est un objet qui semble mériter une attention plus particulière. Les haras de chevaux, les troupeaux de vaches, les bergeries de moutons, les récoltes en grains, vin, huile, ce qui nourrit une de ces branches, est autant d'enlevé aux autres ; il n'en est pas de même de la branche dont je traite ; son ombre ne nuit à aucune de celles-là, ni à d'autres, elle ne tire aucune sève à ses voisines. »

Si nous établissons une comparaison entre les soins que nous donnons aux abeilles et ceux que réclament les autres animaux, on arrivera à admettre que « 60 ruches (il ne connaissait pas le mobilisme) ne demandent pas des soins aussi nombreux, ni aussi gênants qu'une seule vache ou un cheval ; cependant, les 60 ruches multiplieraient et produiraient davantage ».

Pour lui, les abeilles *communes* ou ouvrières sont des *mulets*,

parce qu'elles ne s'emploient point, faute d'organes propres, à la génération des autres, sinon à la construction des berceaux, à la quête de la nourriture et à l'incubation.

Il avait examiné d'assez près la structure du corps de l'abeille, pour dire que les deux grosses pattes de derrière ont une cavité où elles font passer, par le moyen des autres pattes, la poudre des fleurs, après qu'elles l'ont détachée par le moyen des *serres*, ce qui se fait successivement, mais très subtilement et promptement, depuis les serres aux pattes de devant, de celles-ci aux secondes, enfin aux troisièmes, et, de là, un coup de patte affermit la charge.

Contrairement à ce que tout le monde croyait alors et que plusieurs croient encore aujourd'hui, les abeilles ne sont pas en léthargie pendant l'hiver ; il le prouve en proposant quelques expériences convaincantes.

Duchet n'est point partisan du charivari qui se fait à la sortie d'un essaim. Ceux qui ont recours à tout ce tapage le font souvenir de ces peuples qui faisaient le plus grand tintamaille qu'ils pouvaient quand ils voyaient une éclipse, afin d'aider, par ce moyen, à la planète de se dégager de l'embarras où ils la croyaient être.

Un des grands mérites de Duchet, c'est d'avoir inventé et répandu dans le pays les ruches à hausses ou étages, par des semi-ruches superposées. Cette invention a pour but de remédier à de nombreux inconvénients existant avec les ruches du pays. Ces semi-ruches peuvent se faire en bois ou en paille, mais ayant chacune un fond en bois, percé de grands, de moyens et de petits trous. Les grands trous sont pour engager les abeilles à suivre la construction de leurs rayons ; les moyens ont pour but d'entretenir la communication libre entre toutes les hausses et le corps de ruche ; les petits servent à fixer tout autour les côtes et y recommencer les premiers tours en paille. On peut faire ces ruches en bois, carrées ou rectangulaires. Dans ce cas, les hausses ne sont que des caisses d'égales dimensions et mises les unes au-dessus des autres, et munies d'un plafond avec des grands et des moyens trous. Au-dessus, un couvercle et, par dessus, un surtout avec toit, recouvrant du haut en bas toutes les semi-ruches assemblées. Au bas du surtout, du côté de la sortie, un cadran de fer battu de quatre pouces de diamètre, divisé en quatre secteurs percés différemment et tournant autour d'une vis, règle la sortie des mouches selon les saisons.

Enfin, le grand mérite de Duchet est d'avoir, à force d'étude et d'observations, découvert l'origine de la cire. Il étaye toute sa démonstration dans une longue dissertation sous forme de dialogue contradictoire entre deux apiculteurs : Mélindor et Aminthe. Le fond de la dissertation est celui-ci : La cire, qui, à coup sûr, est faite

par les abeilles, est-elle composée de cette farine de fleurs, ou bien provient-elle du miel même ? Il faut de toute nécessité que ce soit ou de l'un, ou de l'autre, ou de tous deux ensemble. La preuve négative contre la première hypothèse sera fortifiée par l'affirmation de la seconde.

Je n'entreprendrai pas de résumer toute cette dissertation pourtant éminemment intéressante, ce qui m'entraînerait trop loin du but proposé. Qu'il me suffise de dire que M. Duchet y prouve, le premier parmi les auteurs français, que la cire n'est que le résidu du miel digéré en grande quantité, qui transsude par les organes de l'abeille et traverse ses anneaux sous forme de lamelles ou petites écailles.

Il faut, à son avis, 220 écailles de cire formées dans le corps pour égaler le poids d'un grain de froment. Peut-être une charge de miel ne donne pas une écaille. Il en faudrait donc plusieurs millions pour parvenir au poids de deux livres.

Dans la démonstration de l'origine de la cire, Duchet fait usage d'une série d'arguments qui dénotent chez lui un sens d'observation pénétrante et une érudition étendue. Son livre est écrit dans un style plein de dignité, quoique parfois un peu naïf, et relevé par ci par là de saillies piquantes à l'adresse surtout de la race méchante des hommes. Cet ouvrage fit sensation lors de son apparition et se répandit rapidement. La nouveauté des aperçus, plus encore que l'importance des matières traitées, le fit remarquer au loin des savants et des professionnels en apiculture.

Les enseignements qui y sont contenus, confirmés par une pratique des plus assidues, donnèrent une impulsion toute nouvelle à la culture de l'abeille dans le district de la Veveyse, le pays de Vaud et toutes les contrées avoisinantes. Aussi, grâce à cette influence bienfaisante, on vit un bon nombre d'agriculteurs se vouer à cette branche de l'industrie apicole. De là sont venues ces magnifiques rangées de ruches entassées au-dessous et au-dessus des fenêtres de nos fermes fribourgeoises, rangées que l'on voyait autrefois si nombreuses faire l'ornement des habitations de la campagne.

Une preuve irrécusable du grand mouvement imprimé à la culture de l'abeille par notre éminent apiculteur est le fait que la ruche à hausses qu'il préconisa dans son livre tenait une place d'honneur au sein de ces colonies si nombreuses. Il y a un demi-siècle, on apercevait encore quelques derniers débris de cette prospérité apicole, derniers vestiges de l'école de M. le chapelain de Remaufens.

(A suivre.)

Abbé COLLIARD.

QUESTION

Abeilles incapables de soigner des larves. — Il y a quelques années j'ai remarqué dans une colonie qui avait été longtemps orpheline et qui avait fini par accepter une reine, que les abeilles élevaient assez bien les larves, mais que ne les cachetant pas, celles-ci bleuissaient, puis étaient jetées hors de la ruche.

Cette année, un des bons apiculteurs des environs de Lausanne m'a consulté sur un cas analogue et je vois dans le n° 11 du *Progrès apicole* que le sujet a intéressé mon confrère M. Thibaud, seulement je crois qu'il faut attribuer la chose au manque de jeunes abeilles, les abeilles cirières, comme disait, sauf erreur, Hamet, les ruches incriminées n'ayant plus que de très vieilles abeilles et non comme le dit M. Thibaut, au fait qu'il faudrait régénérer les abeilles tous les deux ou trois ans par l'introduction d'une race nouvelle.

Je serais très reconnaissant à nos collègues de bien vouloir m'envoyer à Lausanne leurs réponses à cette question.

C. BRETAGNE.

RECETTES ET PROCÉDÉS DE L'APICULTEUR

(*Gourmandises Lœtitia des Carmes.*)

Miel au chocolat.

Faire chauffer 1 kg. de miel, bien l'écumer. Ceci fait, ajouter de 250 à 500 grammes de chocolat râpé ou en poudre. Faire bouillir légèrement sans cesser de remuer. Retirer du feu, parfumer à son goût et conserver en pots à fermeture hermétique.

BOURGEOIS.

BIBLIOGRAPHIE

L'élevage industriel des reines. — Tel est le titre d'une petite brochure de 32 pages, intitulée 3^e volume d'une série d'ouvrages sur l'apiculture, par E.-L. Pratt. (Paris, E. Bondonneau, 142, Faubourg St-Denis.) Cette brochure, bien traduite, donne tous les détails nécessaires pour l'élevage, en grand, des reines, de tout acabit, grandes et petites, depuis la confection des cupules et l'élevage dans les nourriceries jusqu'à la mise des reines vierges dans les cages à transfert.

C. B.